



DIRECCTE

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Midi-Pyrénées

La DIRECCTE Midi-Pyrénées,
service de l'État,
interlocuteur des entreprises
et du monde du travail



DIRECCTE MIDI-PYRÉNÉES

ADRESSE POSTALE

2 Esplanade Compans Caffarelli
BP 98016
31080 TOULOUSE CEDEX 6

Communication

Dominique BELLERSE : 05 67 73 63 20
Monique LABEYRIE : 05 62 89 83 40

Mél.: prenom.nom@direccte.gouv.fr

IMPLANTATIONS

Direction Régionale

2 esplanade Compans Caffarelli
Tél. : 05 67 73 63 00 - Fax : 05 67 73 63 01
Mèl : dr-midipy.direction@direccte.gouv.fr

Pôle Entreprises, Emploi et Économie (3E)

5 Esplanade Compans Caffarelli
Tél. : 05 62 89 83 69 - Fax : 05 62 89 81 08

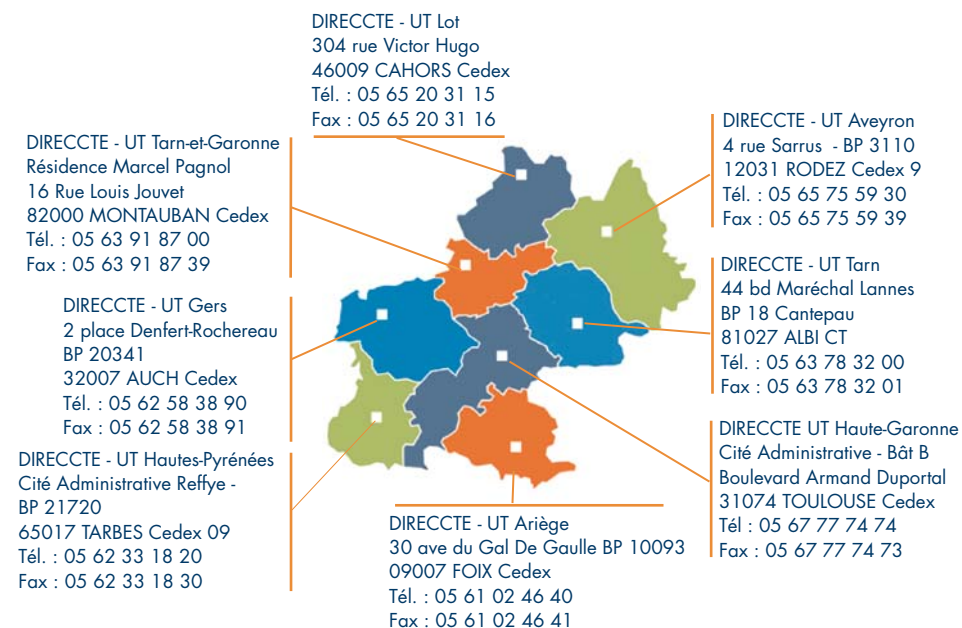
Pôle Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Métrologie (C)

Cité Administrative - Bâtiment C
Rue de la Cité Administrative
31074 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 67 69 11 00 - Fax : 05 62 27 21 76
Mél. : dr_midi-pyrenees@dgccrf.finances.gouv.fr

Pôle Travail (T)

2 Esplanade Compans Caffarelli
Tél. : 05 67 73 63 76 - Fax : 05 67 73 63 01

UNITES TERRITORIALES DE LA DIRECCTE MIDI-PYRENEES





Ses missions

La DIRECCTE Midi-Pyrénées
Interlocuteur privilégié des entreprises, des salariés et des acteurs socio-économiques pour :

- ▶ Accompagner le développement des entreprises, de l'emploi et des compétences
- ▶ Agir contre le chômage et les exclusions
- ▶ Garantir les droits des salariés et soutenir le dialogue social
- ▶ Assurer la loyauté des marchés et la sécurité des consommateurs

La DIRECCTE est organisée autour de :

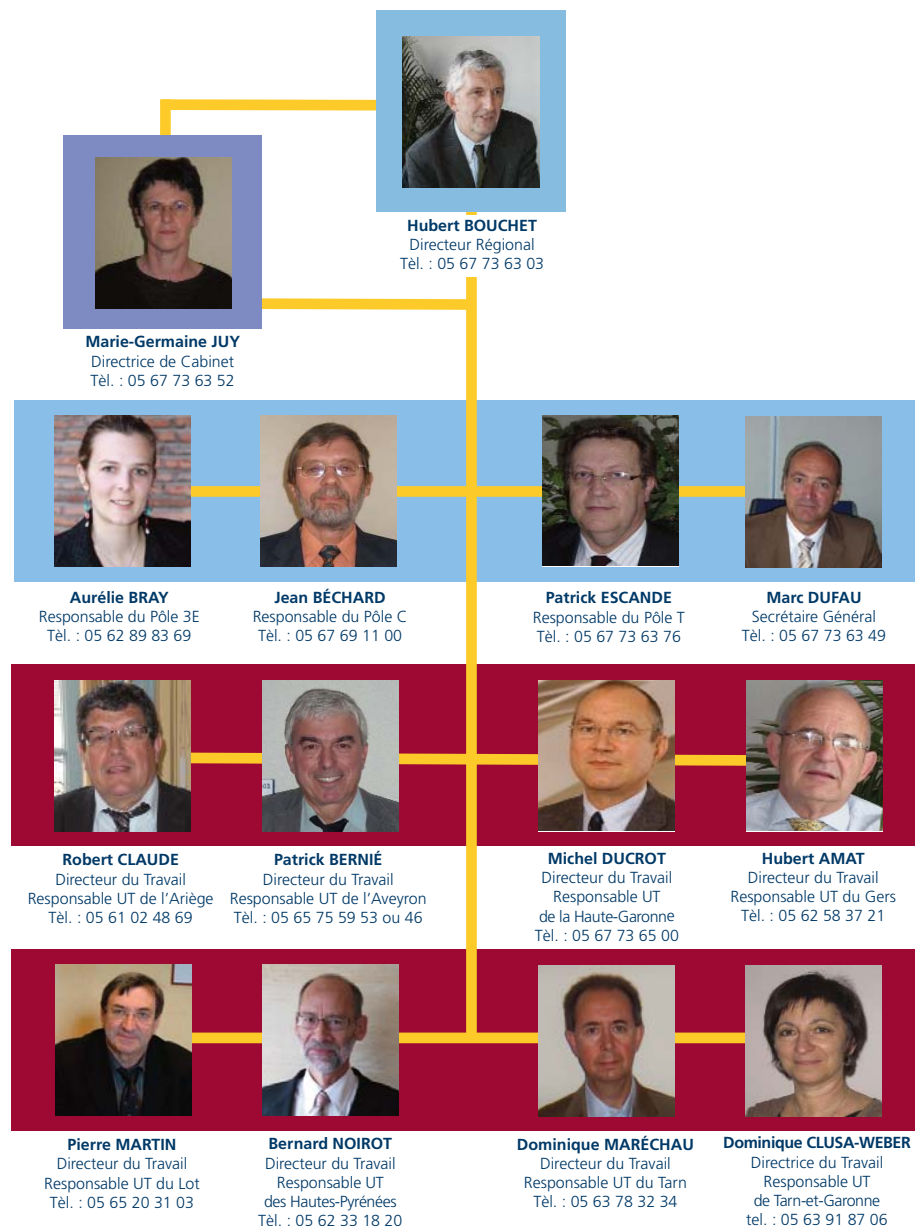
- 3 Pôles :**
- Pôle Entreprises, Emploi et Économie (3E)
 - Pôle Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes et Métrologie (C)
 - Pôle Politique du travail (T)

8 Unités Territoriales :

- Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn et Tarn-et-Garonne

Une *Mission Synthèses*, chargée de la production statistique, des études et évaluations des politiques publiques mises en œuvre dans la DIRECCTE. Elle assure un appui aux services opérationnels et participe au débat public régional par des collaborations et partenariats avec d'autres services d'études et observatoires.

Son organisation



Pôle Entreprises, Emploi et Économie (3E)



Aurélié BRAY
Responsable du Pôle Entreprises, Emploi et Économie
Tél. : 05 62 89 83 69

Les missions du Pôle Entreprises, Emploi et Économie (pôle 3E)

Le pôle Entreprises, Emploi et Économie (pôle 3E) de la DIRECCTE est en charge du développement des entreprises, de l'emploi et des compétences et met en oeuvre les politiques du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi dans la région.

Ses principales missions sont :

- ▶ **Soutenir la création et le développement des entreprises** de tous secteurs, de toute taille, en travaillant sur les leviers de l'innovation, l'organisation, la structuration de filière, l'international, le financement, la gestion active des compétences et la formation professionnelle.
- ▶ **Contribuer au développement des territoires** de la région Midi-Pyrénées.
- ▶ **Connaître le tissu économique et anticiper les mutations**, avec une approche par filière et par territoire. Les visites d'entreprises (plus de 300 par an), la veille et les contacts avec les institutionnels régionaux sont déterminants pour construire une vision prospective des enjeux économiques, pour mieux anticiper afin de mieux accompagner les mutations.
- ▶ **Développer l'emploi et améliorer l'accompagnement des jeunes et des demandeurs d'emploi** notamment des personnes exposées au risque d'exclusion du marché du travail.
- ▶ **Enregistrer et contrôler les organismes de formation professionnelle**, s'assurer du respect des obligations des entreprises en matière de formation professionnelle.
- ▶ **Gérer le Fonds Social Européen**.

L'action du pôle s'appuie sur les deux niveaux d'intervention :

- un niveau régional impliquant 70 agents répartis dans les cinq services du pôle.
- 8 Unités Territoriales.



Bastien BELEY
Chef du Service Développement Industriel, Technologique et International
Adjoint au Responsable du Pôle 3E
Tél. : 05 62 89 83 69
Mél. : dr-midipy.diti@direccte.gouv.fr



Maryse YCHÉ
Chef du Service Développement de l'Emploi et des Compétences
Tél. : 05 67 73 63 38
Mél. : dr-midipy.dec@direccte.gouv.fr



Charles TOSI
Chef du Service Développement Territorial et Touristique
Tél. : 05 62 89 82 63
Mél. : dr-midipy.dtt@direccte.gouv.fr



Alain BONAN
Chef du Service Contrôle de la Formation Professionnelle
Tél. : 05 67 73 63 85
Mél. : dr-midipy.controle-fp@direccte.gouv.fr



Isabelle MEDKOURI
Chef du Service Fonds Social Européen
Tél. : 05 67 73 63 64
Mél. : fse.dr-midipy@direccte.gouv.fr



Jean BÉCHARD
Responsable du Pôle Concurrence, Consommation,
Répression des fraudes et Métrologie
Tél. : 05 67 69 11 00
Mél. : dr_midi-pyrenees@dgccrf.finances.gouv.fr

Les missions du Pôle Concurrence, Consommation, Répression des fraudes et Métrologie (Pôle C)

► Assurer la régulation concurrentielle des marchés

Le pôle C détecte et fait sanctionner les pratiques anticoncurrentielles (y compris dans la commande publique) et les pratiques restrictives de concurrence : ententes prohibées, abus de position dominante sur le marché, avantages commerciaux injustifiés, non respect du formalisme des contrats, ruptures abusives de relations commerciales, prix imposés, délais de paiement réglementés...

Il exerce sa mission de contrôle du respect du droit économique pour toutes les activités de production, de distribution et de service. Ses interventions peuvent être initiées sur plainte ou sur signalement par les opérateurs qui s'estiment victimes de telles pratiques.

Il mène, en complément, des actions d'information et de sensibilisation des chefs d'entreprise et des milieux professionnels.

► Garantir la protection économique et la sécurité du consommateur

Le pôle C pilote et coordonne la mise en œuvre par les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), des actions concernant la protection des intérêts économiques des consommateurs et la sécurité des produits et des services, notamment la gestion des alertes. Il intervient sur ces thématiques en coopération avec l'ensemble des partenaires régionaux.

Le pôle C pilote la réalisation des plans de contrôle et de surveillance communautaire dans le secteur des fruits et légumes.

La brigade interrégionale d'enquête sur les vins (BIEV) réalise des contrôles à tous les stades, dans la zone sud-ouest couvrant onze départements.

► Veiller au respect de la Métrologie légale

Le pôle C vérifie la conformité, lors de leur mise sur le marché et lors de leur utilisation, des 37 instruments de mesure réglementés : balances de pesage dans les commerces, pompes à essence, taximètres, ensemble de mesurage sur les camions, etc...).

Il contrôle les organismes agréés chargés d'effectuer les vérifications périodiques des instruments de mesure ainsi que les fabricants, réparateurs et importateurs de ces appareils.



Maryse DERAY
Adjointe au Chef du Pôle C
Chef du Service Vie Régionale
Tél. : 05 67 69 11 27
Mél. : dr_midi-pyrenees@dgccrf.finances.gouv.fr



Philippe GRANGE
Chef du Service Régulation concurrentielle du marché
Tél. : 06 67 69 11 04
Mél. : dr_midi-pyrenees@dgccrf.finances.gouv.fr



Hervé LYAUTEY
Chef du Service Protection économique et sécurité
du consommateur
Tél. : 05 67 69 11 05
Mél. : dr_midi-pyrenees@dgccrf.finances.gouv.fr



Jean NIQUET
Chef du Service Métrologie Légale
Tél. : 05 67 69 11 63
Fax : 05 62 27 21 76
Mél. : dr-midipy.metrologie@direccte.gouv.fr



Patrick ESCANDE
Responsable du Pôle Travail
Tél. : 05 67 73 63 76
Mél. : dr-midipy.branches-entreprises@directcte.gouv.fr

Les missions du Pôle travail (Pôle T)

- ▶ **Assurer le respect du droit du travail :**
 - ⇒ Mettre en œuvre, au plan régional, la politique définie par les pouvoirs publics afin d'améliorer les relations collectives et individuelles et les conditions de travail dans les entreprises relevant du régime général de sécurité sociale, du secteur de l'agriculture et des transports :
 - assurer la mise en œuvre de l'évaluation des risques professionnels.
 - promouvoir la prévention des risques chimiques.
 - développer des actions de prévention des risques psychosociaux.
 - renforcer la surveillance du marché des machines et des équipements individuels de travail.
 - veiller au respect des durées maximales de travail.
 - prévenir les situations de précarité dans l'emploi.
 - veiller à la mise en place et au bon fonctionnement des institutions représentatives du personnel.
 - dynamiser la négociation collective au niveau local.
 - prévenir et aider à la résolution des conflits collectifs.
 - renforcer la lutte contre le travail illégal en menant des actions de prévention avec les partenaires sociaux et les autres acteurs de la lutte contre le travail illégal.
 - ⇒ Définir, organiser et évaluer les actions d'inspection de la législation du travail réalisées par les inspecteurs et contrôleurs du travail dans les unités territoriales.
- ▶ **Coordonner l'action des services** avec les autres services de l'État et les organismes compétents en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail tels que la CARSAT (ex CRAM), les MSA, les services de santé au travail, l'OPPBT, le MIDACT.
Le service est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre le plan régional de santé au travail.
- ▶ **Appuyer et soutenir les unités territoriales** grâce à une équipe pluridisciplinaire composée notamment de médecins inspecteurs régionaux chargés des relations avec les services de santé au travail et d'ingénieurs de prévention.
- ▶ **Appuyer le dialogue social et le suivi de la négociation collective** dans les entreprises et au niveau territorial ; développer la représentation du personnel. Assurer les relations régulières avec les partenaires sociaux.



Marianne DUPRONT
Adjointe au Chef du Pôle T
Tél. : 05 67 73 63 76
Mél. : dr-midipy.branches-entreprises@directcte.gouv.fr

- ▶ **Application du droit du travail (Inspection du Travail)**
Tél. : 05 67 73 63 76
- ▶ **Dialogue social - Relations du travail**
Tél. : 05 67 73 63 76
- ▶ **Santé et sécurité au travail :**
 - Inspection médicale régionale du travail
Tél. : 05 67 73 63 80
 - Ingénieurs de prévention
Tél. : 05 67 73 63 98
 - Techniciens régionaux de prévention dans le secteur agricole
Tél. : 05 67 73 63 98

Unités Territoriales (UT)

Les Unités Territoriales de la DIRECCTE

Les Unités Territoriales assurent la présence de la DIRECCTE sur le terrain. Elles traitent les questions soulevées dans les domaines du travail, de l'emploi et de la vie économique par les entreprises, les actifs et leurs représentants au niveau départemental et territorial.

Leurs missions :

- ▶ - Veiller au respect du droit du travail (Inspection du travail) et assurer l'information de proximité
- Promouvoir et renforcer la santé et la sécurité au travail
- Appuyer le dialogue social

- ▶ - Accompagner le développement économique et social des entreprises et des territoires

- ▶ - Développer l'emploi, accompagner les mutations économiques et sécuriser les mobilités professionnelles
- Répondre aux besoins de recrutement et de compétences des entreprises et valoriser les territoires
- Favoriser l'insertion professionnelle des personnes menacées d'exclusion

- ▶ - Assurer une veille économique, sur l'emploi et sur les relations individuelles et collectives du travail



Robert CLAUDE

Directeur du Travail
Responsable de l'UT de l'Ariège
Tél. : 05 61 02 48 69
Mél. : dttefp.ariège@direccte.gouv.fr



Patrick BERNIÉ

Directeur du Travail
Responsable de l'UT de l'Aveyron
Tél. : 05 65 75 59 53 ou 46
Mél. : patrick.bernie@direccte.gouv.fr



Michel DUCROT

Directeur du Travail
Responsable de l'UT de la Haute-Garonne
Tél. : 05 67 73 65 00
Mél. : dd-31.direction@direccte.gouv.fr



Hubert AMAT

Directeur du Travail
Responsable de l'UT du Gers
Tél. : 05 62 58 37 21
Mél. : dttefp.gers@direccte.gouv.fr



Pierre MARTIN

Directeur du Travail
Responsable de l'UT du Lot
Tél. : 05 65 20 31 03
Mél. : dd-46.direction@direccte.gouv.fr



Bernard NOIROT

Directeur du Travail
Responsable de l'UT des Hautes-Pyrénées
Tél. : 05 62 33 18 20
Mél. : dttefp.hautes-pyrenees@direccte.gouv.fr



Dominique MARÉCHAU

Directeur du Travail
Responsable de l'UT du Tarn
Tél. : 05 63 78 32 34
Mél. : dd-81.direction@direccte.gouv.fr



Dominique CLUSA-WEBER

Directrice du Travail
Responsable de l'UT de Tarn-et-Garonne
Tél. : 05 63 91 87 06
Mél. : dd-82.direction@direccte.gouv.fr